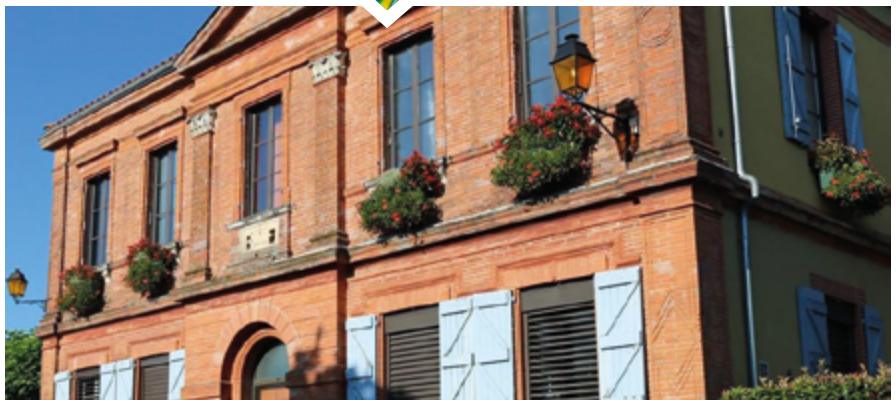


SEPTEMBRE 2020

FONTENILLES

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Fontenilles



MUNICIPALITÉ
PAGE 3



ÉDUCATION
PAGE 6



ÉCONOMIE
PAGE 7



ASSOCIATIONS
PAGE 8



ACTION SOCIALE
PAGE 10



Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau numéro périodique « *Fontenilles Info* » pour cette rentrée 2020.

Lors des élections municipales du 15 Mars dernier, vous avez décidé d'accorder votre confiance à une nouvelle équipe municipale. Dès le premier tour, face à deux autres listes, le groupe « *Fontenilles au Cœur* » a atteint la majorité avec 50,71% des voix exprimées. Nous tenons à remercier les Fontenillois qui se sont déplacés pour voter et ceux qui nous ont permis d'être élus.

Vous trouverez dans les pages suivantes, la présentation complète du nouveau conseil municipal.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas oublier dans quelles conditions sanitaires exceptionnelles ces élections municipales se sont déroulées. Mais elles ont été les mêmes pour les 3 listes.

Dès le 26 Mai, date à laquelle le nouveau conseil municipal a été installé, toute l'équipe s'est mise rapidement au travail. Nous avons dû porter de nombreux sujets comme la réouverture des écoles, des différents services municipaux mais aussi assurer la reprise des activités associatives, la préparation et le vote du budget 2020. De plus, il a fallu très vite préparer la rentrée scolaire 2020.

Ce nouveau conseil municipal prend ses fonctions dans un contexte national sans précédent. Cette crise sanitaire aura inévitablement des répercussions économiques et sociales. Et notre bassin de vie n'y échappera malheureusement pas.

Face à l'urgence sanitaire, sociale et économique, la mobilisation de tous est nécessaire.

Nous garderons toujours comme seul moteur, un engagement sans faille pour l'intérêt collectif.

Sincèrement,

Christophe Tountevich

NOUS TENONS À REMERCIER LES FONTENILLOIS QUI SE SONT DÉPLACÉS POUR VOTER



RÉSULTATS DU PREMIER TOUR 15 MARS 2020 ÉLECTION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

EN CHIFFRES

LA PARTICIPATION 48,57 %

Nombre d'inscrits > 4 031

Nombre de votants > 1 958

Votes exprimés > 1 897

Les nombres de sièges au conseil municipal et au conseil communautaire sont définis par le nombre d'habitants. Ainsi, pour Fontenilles, la répartition est la suivante :

>> 29 sièges
au conseil municipal

>> 9 sièges
au conseil communautaire
de la Gascogne Toulousaine

Au soir du 15 mars dernier, les résultats ont défini la répartition des sièges au conseil municipal

>> Fontenilles au Cœur 22

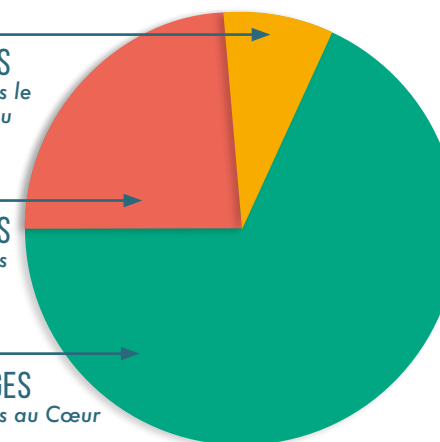
>> Fontenilles Ensemble 5

>> Fontenilles le Renouveau pour Tous 2

2 SIÈGES
Fontenilles le
Renouveau
pour Tous

5 SIÈGES
Fontenilles
Ensemble

22 SIÈGES
Fontenilles au Cœur

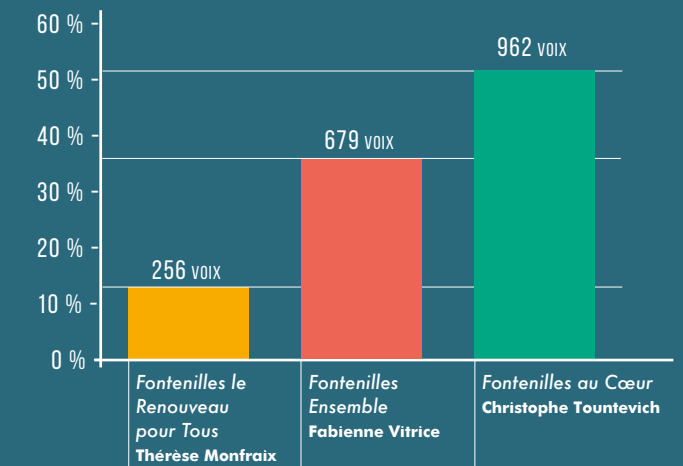


Liste : Fontenilles au Cœur
Christophe Tountevich
50,71 % soit 962 votants

Liste : Fontenilles Ensemble
Fabienne Vitrice
35,79 % soit 679 votants

Liste : Fontenilles le Renouveau pour Tous
Thérèse Monfraix
13,49 % soit 256 votants

RÉSULTAT DU 15 MARS 2020



La répartition des sièges au conseil communautaire de Gascogne Toulousaine

>> Fontenilles au Cœur 7

>> Fontenilles Ensemble 2

>> Fontenilles le Renouveau pour Tous 0

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL A EU LIEU LE 26 MAI DERNIER À L'ESPACE MARCEL CLERMONT AFIN DE RESPECTER LES MESURES SANITAIRES IMPOSÉES PAR LE CONTEXTE COVID ET EN PRÉSENCE DE 10 PERSONNES DANS LE PUBLIC.

LE CONSEIL MUNICIPAL SE COMPOSE DES ÉLUS SUIVANTS

Christophe Tountevich, **Maire de Fontenilles**

Les Adjoints au Maire

Christophe Jumel, 1er Adjoint délégué au Développement Economique
Jocelyne Triaes, 2e Adjointe déléguée à l'Administration Générale et à la Culture
Mohammed El Hammoui, 3e Adjoint délégué à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse
Aurélié Garcia, 4e Adjointe déléguée à la Démocratie Locale et à la Communication
Guillaume Suc, 5e Adjoint délégué à la Vie Associative

Nadine Fierlej, 6e Adjointe déléguée à l'Environnement et au Développement Durable

Philippe Daguesbie, 7e Adjoint délégué à l'Aménagement du Territoire, à l'Urbanisme et à la Prévention des Risques

Claudie Padra, 8e Adjointe déléguée à la Cohésion Sociale

Les Conseillers municipaux Délégués

Nicolas Panaville, Conseiller délégué aux Travaux, Espaces Verts, Entretien des Bâtiments et Voirie

Anne Mazaudier, Conseillère déléguée aux Affaires Scolaires

Gilbert Aïta, Conseiller délégué à la Prévention et la Sécurité

Jeanne-Marie Rech, Conseillère déléguée à la Santé et au Handicap

Fabrice Meyer, Conseiller délégué aux Finances

Séverine Dassenoy, Conseillère déléguée aux Sports

Gérard Gomes, Conseiller délégué aux Fêtes et Cérémonies

Betty Even, Conseillère déléguée à la Famille et aux Personnes âgées

David Marc, Conseiller délégué aux Entreprises, Commerçants et Agriculteurs

Les Conseillers municipaux du groupe majoritaire

Marc Loubeau, Françoise Pègues, Jessy Tardieu, Claude Ranchet

Les Conseillers municipaux des groupes minoritaires

Fabienne Vitrice, Philippe Pigatto démissionnaire remplacé par Michel Abella, Annie Degeilh, Lucien Dolagbenu, Christiane Couret démissionnaire remplacée par Prescilla Sandoval, Thérèse Monfraix, Pascal Chong Kee

L'élection des Conseillers Communautaires s'est tenue en même temps que l'élection municipale.

Pour Fontenilles, ont été élus Christophe Tountevich, Jocelyne Triaes, Mohammed El Hammoui, Nadine Fierlej, Philippe Daguesbie, Anne Mazaudier Nicolas Panaville, Fabienne Vitrice, Philippe Pigatto démissionnaire remplacé par Lucien Delagbenu

Groupe majoritaire FONTENILLES AU COEUR



C. TOUNTEVICH



G. GOMES



C. RANCHET



M. EL HAMMOUMI



S. DASSENOY



G. AÏTA



A. GARCIA



M. LOUBEAU



F. PEGUES



F. MEYER



B. EVEN



A. MAZAUDIER



N. FIERLEJ



D. MARC



C. JUMEL



J.M. RECH



P. DAGUESBIE



J. TARDIEU



N. PANAVILLE



J. TRIAES



G. SUC



C. PADRA



T. MONFRAIX



P. CHONG KEE



L. DOLAGBENU



P. SANDOVAL

Groupe minoritaire FONTENILLES ENSEMBLE



F. VITRICE



M. ABELLA



A. DEGEILH



L. DOLAGBENU



P. SANDOVAL

Groupe minoritaire FONTENILLES LE RENOUVEAU POUR TOUS



ENFANCE ÉDUCATION ET JEUNESSE

LES ÉCOLES DE FONTENILLES APRÈS LE CONFINEMENT

INSTALLATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

C'est dans un contexte particulier, lié au Coronavirus que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions depuis le 26 mai 2020. Notre priorité a été de témoigner notre soutien aux écoles en les accompagnant à la réouverture progressive des classes, sur les 3 groupes scolaires (Génibrat Primaire, La fontaine Maternelle et La fontaine Élémentaire). Le 2 Juin 2020, une réunion avec Mmes BRAY, GILLET et PECH, directrices des 3 groupes scolaires, ainsi que M. RESPAUD, inspecteur de la Circonscription de Fonsorbes et M. TOUNTEVICH, Maire de Fontenilles accompagnés de l'adjoint M. EL HAMMOUMI et la conseillère Mme MAZAUDIER, déléguée aux affaires scolaires, a été organisée dans le but d'échanger autour des moyens à mobiliser durant la 2^{ème} phase du déconfinement ainsi que des critères de priorités pédagogiques.

Et c'est dans le cadre d'une démarche partenariale qu'un travail important en amont a pu s'organiser. Impliquant les directrices d'écoles ainsi que les différents services municipaux (entretien, désinfection, restauration scolaire) et intercommunaux (CLAE), l'objectif majeur fut de mettre en œuvre le protocole sanitaire, prenant en compte l'environnement local et les contraintes imposées par les normes drastiques à respecter pour la sécurité de tous. Un travail qui aura porté ses fruits avec la réouverture progressive des classes depuis le 04/05/2020.

- de 4 classes à 5 classes en Maternelle La fontaine
- de 4 classes à 5 classes en Élémentaire La fontaine
- de 5 classes à 9 classes en Primaire Génibrat.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs mobilisés depuis le début du confinement qui ont dû s'adapter, aménager les espaces et concevoir des plannings de roulement afin de limiter le brassage de groupes d'enfants, le tout dans un contexte de crise sanitaire mondiale.



ACTIONS RÉALISÉES ET À VENIR

- Rencontre des directrices d'écoles et des agents municipaux
- Préparation de la rentrée 2020-2021
- Etat des lieux des écoles et structures périscolaires
- Préparation et lancement de l'appel d'offres pour les cantines scolaires
- Enfance/Jeunesse : rencontre des responsables des structures enfance jeunesse de Fontenilles (multi-accueil, ALAE, ALSH, PAJ), en lien avec la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine



PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DES CLASSES DE SEPTEMBRE 2020

Les nouveaux effectifs prévisionnels attendus, en date du 17/06/2020, pour la prochaine rentrée sont les suivants :

- La fontaine Maternelle : 123 élèves, répartis sur 5 classes, **soit 24,6 enfants par classe**
- La fontaine Élémentaire : 257 élèves, répartis sur 10 classes, **soit 25,70 enfants par classe**
- Génibrat Maternelle : 100 élèves, répartis sur 4 classes, **soit 25 élèves par classe**
- Génibrat Élémentaire : 266 élèves, répartis sur 11 classes, **soit 24,18 élèves par classe.**

Par rapport à la réglementation Education Nationale sur les effectifs minimum par classe, la commune perd :

- une classe en Maternelle La fontaine
- une classe en Primaire Génibrat (élémentaire).

EN CE QUI CONCERNE LES SUBVENTIONS

des coopératives scolaires, l'équipe municipale a décidé de maintenir les sommes allouées à chaque école, sur la base des effectifs de l'année précédente, malgré la diminution annoncée pour la rentrée de septembre 2020.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

La préparation du budget communal, habituellement prévue dès septembre pour un vote mi-avril de l'année suivante, s'est retrouvée concentrée cette année sur le seul mois de juin du fait de la crise liée à la COVID-19 et des décrets du gouvernement instaurant un vote du budget 2020 au plus tard le 30 juillet.

Le Conseil Municipal se veut toujours résolument optimiste et tourné vers l'avenir. C'est pourquoi nous avons élaboré un budget primitif 2020 à la fois soucieux de préserver les ménages fontenillois et de ne pas grever l'avenir de la commune.

• TAXES FONCIÈRES

Nous avons souhaité diminuer la part communale des taxes foncières sur le bâti (23,59% contre 23,95%) et le non bâti (121,30% contre 123,14%), pour compenser l'augmentation de 1,9% des bases fiscales (référence de l'administration), contre 1,1% pour l'inflation en 2019.

• RESTAURATION SCOLAIRE

Une fois de plus, pour limiter la pression sur les ménages, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs 2019 pour la rentrée 2020, pour toutes les familles. Ainsi, le repas reste à 3,12 euros pour les enfants et le personnel communal et 6,05 euros pour les personnels enseignants, les stagiaires et les extérieurs.



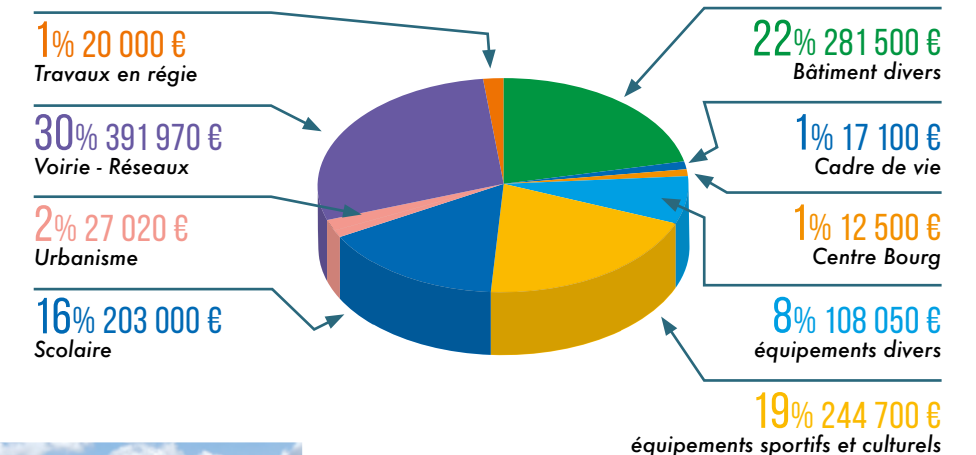
• CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le budget 2020 du CCAS est en augmentation de 29,6%, passant de 34 731 à 45 000 euros. Notre volonté est de recentrer cet organisme sur sa vocation première, l'action sociale, en triplant sa capacité d'aide aux familles, en doublant l'aide apportée aux associations à vocation sociale, en prenant en charge le portage des repas ainsi qu'en développant de nouvelles activités.

• VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'excédent de fonctionnement 2019 est transféré en investissement à hauteur de 810 000 euros qui seront consacrés aux travaux les plus urgents de voirie et d'entretien des bâtiments communaux.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présenté en Conseil Municipal le 9 juillet dernier est disponible pour consultation sur le site de la commune.



VIE LOCALE

RÉFECTION DE VOIRIE ROUTE DE SAINT-LYS

Lors d'une réunion le 28 mai, 2 jours après l'installation de la nouvelle équipe municipale, le Conseil Départemental nous a informés qu'il engageait des travaux de réfection sur la route de Saint-Lys.

Ces travaux sont dans la continuité de la déviation des communes de Fonsorbes et Saint-Lys qui devrait être totalement opérationnelle en cette fin d'année 2020. Afin de minimiser la durée, le choix s'est porté sur une fermeture totale de la voirie pour une période de 4 mois, avec une réouverture prévue mi-octobre 2020.

Conscient de l'impact pour les riverains mais aussi pour l'accès à la déchèterie et aux communes voisines, la Mairie a réduit autant que possible la gêne en mettant en place les déviations adéquates et en prenant en charge l'enlèvement des ordures ménagères des riverains.

UNE SAISON ASSOCIATIVE DISCONTINUE...

Lorsqu'au mois de mars nos associations ont dû, malgré elles, stopper leurs activités aucune n'avait eu le temps de se préparer à une telle situation. Une interruption à un moment où, après des mois de préparation tout devait être arrêté, coupant court à ce qui alimente nos associations : les projets construits pour et à travers leurs adhérents.

Le temps passant le monde associatif, qu'il soit sportif, culturel, de loisir ou solidaire, a dû se rendre à l'évidence : rien ne pourrait être achevé comme prévu. L'urgence sanitaire portait avec elle des restrictions telles qu'il semblait alors impossible de retrouver un rythme normal.

Durant la période de confinement, l'équipe municipale fraîchement élue et désignée pour prendre en charge la vie associative fontenilloise concentra sa réflexion sur les différentes directives des ministères (santé, sport, culture ...) afin d'en comprendre le sens et de les ramener au niveau communal.

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal notre action, coordonnée avec la Direction Régionale Jeunesse et Sport, fut tournée vers la rédaction de protocoles permettant une reprise des associations fontenilloises. Ces protocoles ont permis à ces dernières d'assurer une action post-confinement dans le respect des nouvelles règles les encadrant.

Avant cette reprise, que la municipalité voulait la plus structurée possible, les services techniques recensèrent les possibilités de réouverture de nos équipements communaux.

Le résultat de ce travail de préparation fut l'invitation, dès le mardi 02 juin, par M. Guillaume SUC (adjoint à la vie associative) et Mme Séverine DASSENOY (déléguee aux sports) à une première réunion avec les associations ayant fait part de leur désir de reprendre leurs activités. Du fait des restrictions gouvernementales et par manque de moyens communaux à ce moment-là, cette première rencontre réunit uniquement les associations de pratiques sportives en extérieur.

Celles-ci se retrouvaient pour définir des protocoles à appliquer (ont participé : Courir à Fontenilles, le FFC, la Boule fontenilloise, l'US Canton de St Lys Rugby, Les Sportifs Volontaires, le TCF, Fontenilles VTT).

Les participants, en présence de Monsieur le Maire, purent poser des questions d'ordre

pratique et technique et, dans un état d'esprit très positif, validèrent les protocoles communaux qui, comme la loi d'urgence sanitaire l'imposait, furent ensuite déposés en préfecture.

>>>



Une semaine de retrouvailles pour ces associations, marquée de renouveau et, même s'il fallait pour tous ré-inventer les formes de pratique et d'entraînements (port du masque, pas de salutations avec contact, mise en place de zones de pratiques individuelles ...), les professeurs et les éducateurs portèrent, avec toute leur passion, cette reprise particulière. Bravo à eux !

Malgré tout, certaines associations, trop limitées dans leur capacité de revenir rapidement à leurs activités ou par le nombre trop restreint de participants qu'imposaient les protocoles, n'ont pas pu ré-ouvrir leurs associations. L'équipe vie associative de Fontenilles ne peut que comprendre ces difficultés et nous leur donnons rendez-vous dès la rentrée de septembre.

La semaine suivante ce fut au tour des associations de sport en intérieur de participer à une réunion les concernant, de nouvelles possibilités ayant été actées par le gouvernement. Les associations

BCF, Fontenilles Gym, Les Gambettes fontenilloises, Jazz Danse, le Judo club Fontenilles-Léguevin, le Shiatsu lan, le Taekwondo club de Fontenilles, le Twirling-bâton Fontenilles, étaient au rendez-vous, pour là encore s'interroger et valider le nécessaire cadre à leur retour, durant le mois de juin, dans la vie associative communale. Une même prise de conscience collective sur l'importance de veiller au respect le plus strict des consignes données par le travail conjoint du ministère de la santé et du ministère des sports et, par délégation, des différentes fédérations sportives.

La possibilité de reprendre dès le lendemain de cette rencontre fut sauvée par tous et nous la devons à un travail conjoint du personnel municipal des services techniques et d'entretien qui ont participé activement à ce que nos associations retrouvent leurs équipements sportifs et ce dans un laps de temps très court, toutes nos félicitations à ces équipes !



RETENEZ LA DATE
LE 5 SEPT. 2020

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Qui se tiendra le 5 septembre est aujourd'hui un des axes de travail de l'équipe dédiée à la vie associative. En effet, notre volonté est de transformer ce rendez-vous annuel en un moment festif pour toutes et tous. Mais les contraintes sanitaires que nous connaissons nous contraignent, pour cette édition 2020, à un formalisme strict auquel nous devons nous adapter.

Une adaptation dont ont fait preuve nos associations dès ce mois de juin !



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE - CCAS

Le premier conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) présidé par Monsieur le Maire s'est réuni le 09 juillet 2020. Il est composé de 8 conseillers municipaux et de 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune.



A l'ordre du jour, approbation du règlement intérieur, vote du compte administratif 2019, approbation du compte de gestion 2019, DOB 2020, vote du budget 2020, instruction des demandes d'aides.

Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités, organiser et attribuer l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il coopère avec les institutions et associations des communes environnantes dans un esprit de coordination et de complémentarité afin d'assurer de bonnes conditions de vie des Fontenillois et Fontenilloises.

Pour tout renseignement contactez-nous par téléphone au 05 61 91 55 80 ou par mail à l'adresse accueil@ville-fontenilles.fr.

ATELIER MEMOIRE SUR FONTENILLES

Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale, la mairie de Fontenilles a le projet de mettre en place un atelier de mémoire.

- Veiller au transfert des acquis réalisés au sein de l'atelier aux situations du quotidien si possible.

POUR QUEL PUBLIC ?

L'atelier mémoire s'adresse à des personnes présentant des difficultés mnésiques ayant un retentissement sur leur quotidien ou des personnes souhaitant simplement entretenir leur mémoire et bénéficier de ce type d'approche collective. L'atelier mémoire est ouvert aux personnes de 60 ans et plus. Les groupes sont constitués de 5 à 12 personnes.

Ces ateliers permettent aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances (métacognition) au sujet du fonctionnement de leur propre mémoire de façon à optimiser leurs ressources mnésiques. Elles proposent aussi des exercices divers et variés sollicitant le langage, les différents types de mémoire, le raisonnement.

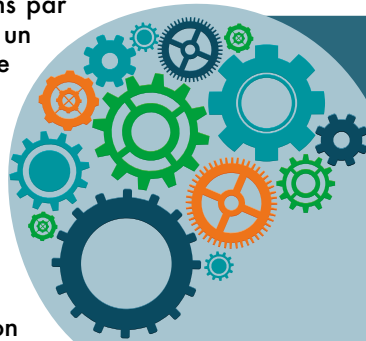
Ainsi, ces sessions constituent des moments de vie partagés pendant lesquels les participants savourent le plaisir d'être ensemble, de participer à des jeux d'esprit et de mémoire « ce qui ne peut que donner une âme à leur cœur et des ailes à leur pensée ».

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

La dimension collective et le contexte de solidarité de ces ateliers peuvent permettre aux participants de se sentir reconnus, écoutés, valorisés et de créer des liens : liens sociaux mais aussi liens par la pensée, ce qui constitue un des objectifs principaux de l'accompagnement.

Ce qui est proposé aux participants, c'est un ensemble de mises en situation cognitives et psychosociales visant à :

- Entretenir et renforcer les ressources cognitives
- Maintenir la communication
- Accompagner la personne dans la mise en place de stratégies compensatrices au quotidien



Pour participer

>> Contacter Madame RECH (Délégation santé - Handicap) responsable de l'organisation des ateliers Mémoire au 06 25 15 54 68 ou la mairie de Fontenilles au 05 61 91 55 80 ou accueil@ville-fontenilles.fr

>> Les ateliers auront lieu un vendredi sur deux (l'heure reste à définir selon les retours du questionnaire que vous trouverez sur le site de la mairie ou sur place).

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,

L'ensemble des élus du groupe majoritaire, Fontenilles au Cœur, s'est mis au travail et a investi le terrain dès son installation au Conseil Municipal le 26 Mai dernier. De nombreux sujets ont nécessité notre attention immédiate compte tenu du contexte particulier lié à la COVID-19, comme la réouverture des écoles, des différents services municipaux mais aussi pour assurer la reprise des activités associatives.

Autre temps fort et important de ces premières semaines : **le vote du budget 2020 (qui devait avoir lieu avant le 30 Juillet)**.

Porté et voté par la majorité lors de la séance du conseil municipal du 9 juillet dernier, ce budget communal a dû être préparé dans un délai très court de moins d'un mois après notre prise de fonction.

Dans une posture politicienne et non constructive, lors de ce conseil, le groupe d'opposition Fontenilles Ensemble, mené par Mme Vitrice a choisi de faire un refus de vote prétextant des erreurs, sans être capable de réellement les justifier en séance par des exemples concrets. Cela en dit long sur leur intention de participation aux travaux du conseil municipal, surtout quand on sait que ce budget 2020 reprend l'essentiel des données préparées par Mme Vitrice elle-même et son équipe sortante !

En effet, compte tenu des délais impartis restreints pour voter le budget, et afin d'assurer la continuité des services et des actions déjà engagées les cinq premiers mois de l'année, le budget préparé en amont par l'équipe sortante a été affiné.

En ce sens, notre équipe a souhaité apporter sa propre vision par l'inscription notamment de travaux de voirie, dans un souci de sécuriser la voie publique.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le Tribunal Administratif de Toulouse ne s'est toujours pas prononcé sur le recours déposé par Mme Vitrice, demandant l'annulation des élections municipales du 15 Mars dernier. Malgré ce recours, le groupe majoritaire consacre son temps à la gestion de notre commune et non à l'étude de sa défense. Nous l'avons confiée à un avocat spécialisé que les membres du groupe Fontenilles au Cœur financent entièrement sur leurs deniers personnels.

Nous préférons de loin garder toute notre énergie pour l'engagement municipal, pour Fontenilles et ses administré(e)s.

Bonne rentrée à tous,

Le Groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur.

Pour nous contacter : contact@fontenilles2020.fr
www.fontenilles2020.fr

Facebook : fontenilles2020

Chères fontenilloises, chers fontenillois

Le Groupe Fontenilles Ensemble remercie tous les électeurs qui nous ont accordés leurs suffrages lors du vote du 15 MARS dernier. Fidèles à nos engagements, nous serons une opposition responsable, vigilante, honnête et digne du mandat que vous nous avez confié. Contrairement à ce qu'affirme M le Maire, nous ne contestons pas son élection mais notre protestation vise à remettre en cause le maintien de l'organisation du scrutin du premier tour avec les conséquences que l'on connaît sur le taux de participation en France. Nous avons d'ailleurs une pensée très forte pour toutes les familles touchées de près ou de loin par cette crise sanitaire.

Afin de vous rencontrer et de vous informer de nos actions, nous vous accueillerons lors de nos permanences dès lors que nous aurons les créneaux fixés par M le Maire (en attente de sa réponse malgré plusieurs demandes). Nous avons demandé un espace de communication sur le journal (tribune), sur le site mairie et la page Facebook de la ville. A ce jour, aucune autorisation ne nous a été donnée pour communiquer sur ces supports numériques.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour la lecture du budget et expliquer notre refus de vote.

Bonnes vacances à tous,

Le Groupe Fontenilles Ensemble : Fabienne Vitrice, Lucien Dolagbenu, Annie Degeilh, Prescilla Sandoval.

Contact Facebook : Fontenilles Ensemble

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont soutenu lors de cette campagne électorale ainsi que l'ensemble des électeurs.

Un sincère remerciement aussi à l'équipe Fontenilles « le Renouveau pour Tous » pour leur implication durant cette campagne.

Notre équipe est représentée par 2 sièges au conseil municipal Pascal CHONG KEE et Thérèse MONFRAIX, nous pouvons vous assurer de notre totale implication pour défendre nos valeurs, nous resterons fermes et combattifs si cela est nécessaire.

Nous vous tiendrons informer, en lien avec la gazette de Fontenilles qui a été créée lors du mandat précédent, afin que nous puissions nous exprimer librement et vous donner notre point de vue sur l'actualité de notre commune.

Si vous souhaitez nous joindre : Permanence à compter du mois de septembre 2020 tous les samedi matin de 10h à 12h local maison Miquel à côté de la forge.

- Email : monfraix.therese31@gmail.com

- Par courrier : Boite à lettres à la Mairie

Malgré ces temps troublés par la covid 19, nous vous souhaitons un bon été.

Thérèse MONFRAIX – Pascal CHONG KEE

VIE LOCALE

LE MARCHÉ DOMINICAL

Le marché de plein vent qui se déroule Esplanade de la Mémoire (à côté de la Mairie) tous les dimanches matin est un rendez vous apprécié par les habitants de la commune et soutenu par une clientèle fidèle.

Suspendu temporairement à la suite de la crise COVID-19*, le marché continue de vous proposer une offre de produits de qualité (fromages, boucherie charcuterie, primeurs, pâtisserie, ...).

Souhaitant lui apporter un nouveau souffle, l'offre de produits va augmenter avec l'arrivée progressive des nouveaux commerçants qui nous rejoindront ces prochaines semaines.

Chaque dimanche, venez découvrir et redécouvrir la convivialité de votre marché.

À SAVOIR !

Nous allons également engager des réflexions pour poursuivre cette dynamique en favorisant l'offre locale. Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les propositions seront les bienvenues.

Contact : accueil@ville-fontenilles.fr

*Le marché répond aux nouvelles exigences sanitaires (circuit en sens unique, gel de désinfection à disposition du public)

À VOS AGENDAS

sous réserve de conditions sanitaires stables

AOÛT

28 CINÉ CONCERT
DE PLEIN AIR
VENDREDI AU PARC DE LA CAZALÈRE



26 FÊTE
DES AMAP
SAMEDI À LA MAISON DES LOISIRS

27 NETTOYONS
DIMANCHE LA NATURE



Nettoyons
la nature!

SEPTEMBRE

05 FORUM
DES ASSOCIATIONS
SAMEDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT

11 CINÉ CONCERT
DE PLEIN AIR
VENDREDI AU PARC DE LA CAZALÈRE

26 LOTO
AMICALE DES ANCIENS
DU RUGBY FONTENILLOIS
SAMEDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT



30 DU 07
AU 07 BRADERIE
POUR LES ENFANTS
FONTENILLOIS
MERCREDI MERCREDI OCTOBRE À LA MAISON DES LOISIRS

OCTOBRE

03 LOTO
TAEKWONDO
SAMEDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT

17 23F CÔTÉ HUBLOT
THÉÂTRE FAMILIAL
SAMEDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT

NOVEMBRE

11 CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU 11 NOVEMBRE 1918
MERCREDI SUR L'ESPLANADE DE LA MÉMOIRE

16 LOTO
AMICALE DES ANCIENS
DU RUGBY FONTENILLOIS
LUNDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT

21 ET **22** MARCHÉ DE NOËL
TROC DE CONNAISSANCES
SAMEDI DIMANCHE À LA MAISON DES LOISIRS

28 L'ARBRE DES DÉCOUVERTES
SPECTACLE ENFANTS
SAMEDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT

DÉCEMBRE

04 ET **06** TÉLÉTHON
ASSOCIATION L'ENVOI
VENDREDI DIMANCHE À LA MAISON DES LOISIRS

17 CONCERT DE NOËL
MUSICA'FONT
JEUDI À L'EGLISE SAINT-MARTIN

18 LES MYTHOS
THÉÂTRE FAMILIAL
VENDREDI À L'ESPACE MARCEL CLERMONT



Retrouvez nous sur www.ville-fontenilles.fr ou sur facebook Ville de Fontenilles. Horaires et conditions d'accueil des services aménageables selon la situation sanitaire.